

EN FORMATION PAR
APPRENTISSAGE

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (BPAP)

(période de septembre à juin)

Objectifs de la formation:

- Former des salariés capables de participer à la conduite d'un chantier dans le domaine de la réalisation et de l'entretien des espaces verts



Taux de réussite : 100 %



Taux de satisfaction: 3,97/5



Taux d'insertion : 80 %

Le BP AP

- Diplôme de niveau 4
- Ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe pour encadrer petite équipe

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques, travaux pratiques, témoignages et visites.

Plateaux Techniques :

- Paysage
- Agroéquipement
- Centre de ressources
- Salles informatique

CONTENU DE FORMATION

Blocs de compétences

(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme

Le BP AP est délivré après obtention des 5 Unités Capitalisables

(UC) et ucare

Modules	Contenus	Volume Horaire
UC1	Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager	190 h
UC2	Conduire un chantier d'aménagement	49 h
UC3	Réaliser les travaux d'entretien des végétaux	131 h
UC4	Réaliser des travaux de mise en place des végétaux	150 h
UC5	Mettre en place des infrastructures paysagères	250 h
UCARE	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	70 h

En fonction de la demande: Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités

ACCÉDER A LA FORMATION

Formation Par Apprentissage	
Durée	24 semaines de formation sur 2 ans avec 35h/semaine soit 840 h
Public	Jeunes de 16 à 29 ans révolus ; possibilité de suivre la formation en apprentissage
Conditions d'admission Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Etre âgé de 15 ans révolus et de moins de 30 ans à l'entrée en cours de formation Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou de tout autre diplôme de l'enseignement supérieur Avoir souscrit un contrat d'apprentissage de 24 mois avec une entreprise ou une collectivité
Repas Hébergement accessibilité	Possibilité de restauration et d'hébergement Le centre intègre la démarche H+ Nous contacter

NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

BP 70024 - 63370 Lempdes

Téléphone: 04. 73. 91. 63. 04

cfppa.marmilhat@educagri.fr

S'informer

www.cfppa.marmilhat.fr



facebook.com/cfppa63

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Le conseil Régional Auvergne Rhône Alpes participe financièrement aux investissements matériels à destination de cette formation



SITE ACCESSIBLE

